



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 février 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 27 février 2012

SEANCE DU 20 FEVRIER 2012

Délibération n° D20110692

ECHANGE DE PARCELLES AU LIEUDIT 'GROS GUERIN' POUR DU
LOGEMENT SOCIAL

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 24 février 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - M. Jean-Louis SIMON

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nicole GRAVAT donne pouvoir à Virginie LEONARD
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

Excusés :

Conseillers :

- Mme Elsie COLAS

URBANISME ET FONCIER

**ECHANGE DE PARCELLES AU LIEUDIT 'GROS GUERIN' POUR DU
LOGEMENT SOCIAL**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,
Dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique locale de l'habitat social, la Ville de Niort procède aux acquisitions nécessaires à la concrétisation de cette politique.

A ce titre, elle a déjà acquis puis vendu à Habitat Sud Deux-Sèvres des terrains dans le secteur du Gros Guérin où une première tranche de logements sociaux est en cours de finition.

Dans le même secteur, en mitoyenneté de la première tranche, la Ville a poursuivi les acquisitions pour la 2^{ème} tranche. Un accord a été trouvé avec les propriétaires de la dernière parcelle concernée, accord qui prévoit l'échange suivant :

- cession à la Ville de la parcelle cadastrée section AD n° 337 de 1588 m² d'une valeur de 44 464 € ;
- en contrepartie, cession par la Ville aux intéressés de la parcelle cadastrée section AD n° 339 de 162 m², d'une valeur de 4 536 €.

Cet échange s'effectuerait moyennant une soulte en faveur des cédants de la parcelle n° 337 d'un montant de 39 928 euros (28 €/m²), conformément à l'avis de France Domaine.

Avant ou au plus tard au commencement des travaux de construction des logements, l'aménageur devra édifier un mur de clôture de 1,80 m de hauteur séparant les parcelles 337 et 340 de celles restant appartenir aux propriétaires voisins (parcelles 336 et 339).

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'échange de parcelles moyennant une soulte en faveur des cédants de la parcelle n° 337 de 39 928 euros ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant supportés par la Ville de Niort.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL